Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260129-202609-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-09

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2026

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane - M. BLIN David - Mme CHALOPIN Virginie - M. RINFERT Georges. - Mme PEAN Michelle - Mme PODEVIN-DAUGUET Maryse.

Excusés : M. TOUROUL Sébastien - M. PAUTREL Sébastien - M. DELORY Adrien

Absents : Mme DUPREZ Aurore - M. VELÉ

Madame GUENEE Arlette a été désignée secrétaire de séance.

OBJET

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Les Saints Pères Ducey-Les Cheris (50)

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la demande de la Mairie de Ducey-Les Cheris sollicitant la participation de la commune de Le Ferré aux frais de fonctionnement de son école privée.

Pour rappel le coût moyen départemental est fixé à :
- 1 466€ pour un élève de maternelle,
- 424€ pour un élève de primaire.

Il est proposé de retenir le coût départemental pour un enfant en primaire qui est de 424€.

Après en avoir délibéré avec une abstention et à la majorité, le Conseil municipal décide de :
- PARTICIPER aux frais de fonctionnement de l'école privée de Ducey-Les Chéris.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Louis PAUTREL

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260129-202609-DE